



25e Fête de la Châtaigne

**EXPOSANTS :
VOTRE ATTENTION SVP !**

**Merci de lire attentivement la Charte de la Fête de la Châtaigne,
que vous vous engagez à respecter lors de votre candidature.**

Ce dossier est constitué de deux parties distinctes :

1- La charte :

à conserver jusqu'au 1er novembre, toutes les instructions précisées sont importantes

2- La fiche de candidature :

Renseignez-là précisément, votre confort en dépend,

et notez qu'elle ne vaut pas fiche d'inscription





25e Fête de la Châtaigne

EN PRATIQUE...

**La fête de la châtaigne
célèbre son quart de siècle !**

Le mercredi 1^{er} novembre 2023 de 9h à 17h

Nous sommes honorés d'annoncer la tenue de la 25^e fête de la châtaigne ! Déjà un quart de siècle que cette fête met à l'honneur les produits du terroir et l'artisanat local. Initiée à l'époque par la coopérative castanéicole de Lasalle, elle est aujourd'hui portée par la municipalité et de nombreux bénévoles.

Au fil du temps, le succès grandissant de cette fête a attiré de plus en plus d'exposants et de public. Cela se doit entre autres à notre attention particulière lors de la sélection des exposants, pour qu'ils répondent aux mieux aux conditions énoncées dans cette charte.

En effet, avec sa thématique annuelle « Savoir-faire d'hier et d'aujourd'hui en Cévennes », cette fête est la vôtre et elle s'appuie sur la qualité de vos stands d'exposants, des animations culturelles et festives.

Un seul mot d'ordre d'exigence : l'authenticité des produits de ce marché « terroir ». La charte ci-jointe réclame donc votre engagement à présenter des produits issus de votre production.

Enfin, la Fête de la Châtaigne adhère à la Charte Nature de la Communauté de communes Causse-Aigoual-Cévennes Terres solidaire : utilisez les dispositifs de tri mis à disposition, et favorisez les matériaux recyclables.

Nous comptons sur votre collaboration précieuse pour présenter au public une brillante Fête de la Châtaigne 2023.

Le Comité de pilotage



**25e Fête de la
Châtaigne**

Lasalle en Cévennes

1er novembre 2023

9h à 17h

**Expositions-
ventes : Rue
commerçante,
Place du village,
et parvis des
Glycines**

Châtaignes

Produits du terroir

Artisanat Expositions

Balades guidées

Démonstrations

Espace Animations

Pause culturelle

Espaces dégustation

Charte de la Fête de la Châtaigne

Critères de candidature

- **Avoir postulé pour votre emplacement avant le 30 septembre 2023** auprès de la Régie de coordination – 81 rue de la Place – 30460 Lasalle.
- **Être AGRICULTEUR inscrit à la MSA** et proposer principalement des produits issus de votre exploitation.
- **Être ARTISAN inscrit au Registre des Métiers ou AUTO-ENTREPRENEUR** et proposer exclusivement des réalisations issues de vos créations (sans revente, importation...).
- **Être un vendeur régulier des marchés hebdomadaires de Lasalle**, en fonction du type de produits vendu
- **JUSTIFIER de vos statuts et assurances** lors de votre réservation : inscription MSA, Urssaf, Registre des Métiers, attestation de couverture Responsabilité Civile « Vie professionnelle ».

Modalités Pratiques

Tarifs / Paiement : Les tarifs sont indiqués sur la fiche de candidature. Le paiement est à effectuer après acceptation de votre candidature, par l'envoi d'un chèque à l'ordre du Trésor Public. Il sert à confirmer votre venue, et ne sera encaissé qu'après la fête.

Accueil : 6h pour les exposants. 9h pour le public : les stands devront être installés et les véhicules garés dans le parking gratuit réservé aux exposants.

Stands : Fournis et installés par les exposants. Le marché ayant lieu en extérieur nous vous conseillons de prévoir l'équipement nécessaire.

Électricité : Des prises de courant 220V sont à votre disposition ; à vous de prévoir le matériel électrique (rallonges, etc.) pour vous raccorder.

Véhicules : seuls autorisés, les Personnes à Mobilité Réduite et frigorifiques.

Nettoyage : Chaque exposant est responsable du nettoyage et des poubelles de son emplacement. Utilisez les containers de tri mis à disposition, favorisez les matériaux recyclables, merci !

Annulation

Par la commune : en cas d'alerte locale « vigilance orange » annoncée par Météo France. La commune se réserve le droit d'annulation si les moyens s'avéraient insuffisants pour assurer la sécurité des exposants ou du public.

Par l'exposant : l'annulation doit être signalée pour réaffecter l'emplacement. En cas d'absence non signalée, l'exposant ne sera plus invité.

Fiche de candidature

À retourner avant le 30 septembre 2023 à :
Régie de Coordination, 81 rue de la place 30460 LASALLE
Ou par mail : coordination@lasalle.fr
Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte

Je soussigné(e) :

NOM PRENOM
ENSEIGNE
ADRESSE
CODE POSTAL LOCALITE
TEL MAIL

Je m'engage à :

- Ne vendre que les produits dont la liste figure ci-dessous.
 - Respecter les conditions de participation conformément à la Charte.
- Tout manquement à ces conditions pourrait nous conduire à refuser votre installation le jour J

Je réserve mon emplacement :

Electricité : OUI – NON Stand de mètres linéaires (10 ml max / largeur 2 ml)

Tarifs:

Le paiement est à effectuer après acceptation de votre candidature, par l'envoi d'un chèque à l'ordre du Trésor Public. Il sert à confirmer votre venue, et ne sera encaissé qu'après la fête.

Mètre linéaire	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Tarif en €	16	25.50	36	47.50	60	73.50	88	117	150

Détail des produits proposés, dans le respect de l'esprit de la fête :

Le comité de pilotage s'appliquera à sélectionner des produits représentatifs des activités locales, dans cet ordre de préférence :

Châtaignes et dérivés – Produits issus de l'agriculture – Produits alimentaires – Artisanat autour du châtaignier – Artisanat local.

N'hésitez pas à joindre un document avec une présentation détaillée et une liste exhaustive :

.....
.....
.....
.....
.....

Je joins :

- Un justificatif de mon statut d'agriculteur, artisan, ou auto-entrepreneur.
- Une attestation d'assurance responsabilité civile « Vie Professionnelle »

Fait à le

Signature, cachet :